|  |
| --- |
| **Allocution du Haut- Commissaire de la République Dominique SORAIN****Jeudi 15 avril 2021** |

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Président de la Polynésie française, Mesdames et messieurs,

Nous avons décidé avec le Président Edouard FRITCH de vous présenter ensemble une nouvelle fois ce matin la nouvelle étape, importante, que nous allons franchir dans la gestion de la crise sanitaire.

Vous l’aurez compris, nous allons notamment vous parler de la question de la « réouverture » de la Polynésie française aux visiteurs.

Mais avant d'aborder ce sujet, il est d'abord nécessaire de remettre en perspective la période écoulée et d'exposer l’actualité des crises successives entraînées par le COVID.

Cela est indispensable pour que nous soyons tous conscients des enjeux qui encadrent le principe d'une réouverture responsable du *fenua*.

Le 11 mars 2020, j'ai pris la première mesure pour faire face au Covid : l’arrêt des escales des paquebots de croisières en Polynésie française.

Puis nous avons décidé d’une série de mesures visant à protéger le *fenua* : confinement, arrêt des liaisons aériennes, couvre‑feu.

Ce furent des mesures très fortes.

L’amélioration progressive de la situation a justifié une réouverture au 15 juillet 2020.

Nous avons alors su innover avec l’introduction d’un « motif impérieux touristique » pour préserver la situation économique et sociale du *fenua*.

Ce motif est venu s’ajouter aux motifs familiaux, professionnels et de santé.

Et cette réouverture s’est faite avec un dispositif de contrôle à l’entrée sur le territoire : test RT-PCR trois jours avant embarquement, suivi d’un auto‑test 4 jours après l’entrée sur le territoire avec, enfin, l’ETIS permettant de tracer tous les nouveaux entrants.

Et ce dispositif a fonctionné : près de 12 000 personnes ont été testées entre le 15 juillet et le 24 août, avec seulement 16 cas importés détectés dont 11 touristes.

Néanmoins, comme partout dans le monde, il y a eu une augmentation brutale de nouveaux.

Aussi, pour freiner la reprise du nouveau coronavirus, de nouvelles mesures ont été adoptées à compter de la fin du mois de septembre : le port du masque obligatoire dans tous les commerces et dans les transports publics, la fermeture des établissements festifs, le rétablissement du couvre-feu, l’interdiction des rassemblements.

Ces restrictions étaient fortes et ont contraint la vie quotidienne.

Nous assumons ce choix car il s’est révélé le bon tout en notant que ces mesures ont permis de maintenir la vie économique et sociale du territoire.

Pendant cette période, grâce à ces nouvelles dispositions et à l'engagement des soignants, l'hôpital a pu faire face efficacement à l'augmentation des patients et la situation sanitaire s’est ensuite progressivement améliorée.

Ainsi, en décembre 2020 la vague de contaminations était brisée grâce aux efforts coordonnés de l’État, du Pays, des communes et surtout de tous les polynésiens.

Ce sont ainsi les plans communaux de sauvegarde ainsi que les guides sanitaires, auxquels nous avons eu l’occasion de dire, ce mercredi, combien leur action étaient indispensable et appréciée, qui ont incarné la lutte contre le virus au plus près des *fare* de chaque maison.

Mais début 2021, les variants ont menacé de façon inattendue les résultats si chèrement obtenus. Cela a nécessité à nouveau une réaction forte tant au plan national que local. Le contexte sanitaire mondial a nécessité un quasi arrêt des déplacements.

Leur « hypercontagiosité » nous a placé en quelque sorte face à une nouvelle épidémie dont nous ne connaissons pas grand-chose, si ce n’est le risque de complications graves qu’elle représente pour les plus fragiles.

L’Etat et le Pays ont alors mis en place 2 lignes de défense sanitaire qui restent aujourd’hui d’application :

La première ligne de défense consiste à réduire drastiquement les arrivées de passagers sur le territoire

Depuis le 3 février, seules les personnes titulaires d’un « motif impérieux » professionnel, de santé ou personnel peuvent arriver ou partir.

Le Haut-Commissariat assure un contrôle strict de la validité des demandes présentées à ce titre.

La deuxième ligne de défense sanitaire est la période quarantaine fixée à 10 jours

Elle se déroule soit en site dédié, soit à domicile avec des tests de contrôle.

Le respect de ces quarantaines est contrôlé rigoureusement par la gendarmerie, la police nationale et les polices municipales que je félicite pour leur travail dans ce domaine.

Au total, ces dispositifs ont eu pour effet de diviser les arrivées par 4 en un mois (de 800 personnes début février à 200 arrivées/semaine en mars) et ont permis de préserver le *fenua* de l'introduction massive de variants alors que la vaccination débutait à peine.

Au terme de ces mois d’efforts inédits et après une fin d’année très difficile, nous pouvons constater que la situation est enfin maîtrisée en Polynésie française. Nos données sont claires, vérifiées et rassurantes :

- un seul patient en réanimation ;

- plus aucun décès depuis un mois,

- un taux d’incidence est inférieur à 10/100.000, quand il était supérieur à 20 encore début mars 2021 et supérieur à 1000/100.000 à l’automne dernier au plus fort du pic de la crise.

C’est une réussite de tous les Polynésiens et de toutes les Polynésiennes.

Côté vaccination, le ministère de la santé du Pays mène un travail intensif pour assurer l'administration de près de 1 500 doses de vaccins par jour.

Le week-end dernier, la forte fréquentation du centre de vaccination ici même sous le chapiteau de la présidence a été une nouvelle satisfaction. Mais elle ne suffit pas car elle ne doit pas masquer l’importance de cibler les plus fragiles et les plus âgés d’entre nous.

L'Etat poursuit de son côté les livraisons de vaccins Pfizer à des niveaux élevés (plus de 9000 doses par semaine dans l’immédiat).

Enfin, certaines parties du monde ont su conserver une situation sanitaire stable depuis le début. C’est le cas de nos voisins de Nouvelle-Zélande et de Nouvelle-Calédonie. Mais je vous rappelle que cela a été consenti au prix d’un isolement total que la Polynésie ne peut se permettre dans la durée.

D’autres, également proches de nous, ont désormais le ferme espoir d’approcher le « bout du tunnel ».

C’est notamment le cas des Etats‑Unis où de plus en plus d’Américains sont vaccinés avec un record de plus de 200 millions de doses injectées en quelques semaines (37 % pop 1 doses / 23 % 2 doses).

Avec près de 140 millions de cas confirmés, le monde s’approche du seuil des 3 millions de morts, soit, par rapport à notre précédente allocution commune le 11 mars, +350 000 morts en un mois.

En d’autres termes, une population supérieure à celle de Polynésie est décédée en un mois.

La France est dans une situation de forte tension : près de 40 000 nouveaux cas par jour ; bientôt 30 000 hospitalisations et 6 000 personnes en réanimation ; le seuil des 100 000 morts vient hélas d'être franchi.

De même, l’Europe, se trouve dans une situation très dégradée avec plus d’1.1 million de cas et près de 17 000 morts supplémentaires en une semaine

La conséquence : L’arrêt de l'activité touristique menace la vie économique et sociale du *fenua*.

S’agissant des entreprises, chacun d'entre vous connaît un polynésien ou une polynésienne qui a été contraint de réduire voire de cesser son activité professionnelle parce que son entreprise traverse des perturbations.

Au sens strict, l’industrie touristique rassemble plus de 3 600 entreprises qui emploient quasiment 20% des effectifs salariés.

Mais plus largement, le tourisme irrigue tout le tissu économique et social, au point que ce secteur représente 42 % des recettes venant de l’extérieur.

Le risque de « réaction en chaîne » est donc important sur la durée.

S’agissant des ménages, l’étude « CEROM » menée par l’IEOM, l’ISPF, et l’AFD donne à voir que le Covid ne touche pas que les plus grandes entreprises :

 ‑ un an après le Covid, la crise a impacté l’emploi de plus du tiers des ménages

­ la situation financière de la majorité d’entre eux s’est dégradée : 35% peinent désormais à finir les fins de mois, et 15% doivent puiser dans leurs économies ou s’endetter.

Pour le dire simplement, une fois la crise sanitaire interne maîtrisée, l'enjeu est de répondre à l’urgence économique.

Cette perspective impliquait tout d'abord l'accord des autorités nationales de l'État, accord issu d’un important travail que nous avons mené ensemble en amont avec le Pays.

Mais cet accord de principe a été subordonné à 3 principes fondamentaux qui nous obligent ainsi qu'à un protocole sanitaire rénové et enrichi.

Les principes tout d'abord :

Premier principe de gouvernance : progressivité ;

Deuxième principe de gouvernance : responsabilité ;

Troisième principe de gouvernance : réversibilité.

Progressivité d’abord, car le virus touche de manière différenciée le monde comme je viens de vous l'exposer.

Pour commencer, nous n'assouplirons les conditions d'accès au territoire que de manière réduite et ciblée.

Les marchés qui seront à nouveau autorisés à accéder à la Polynésie seront ceux des Pays à « risque épidémique limité » et seuls les transports aériens seront concernés dans un premier temps.

Nous allons également nous organiser pour que nos futurs visiteurs soient, dans leur immense majorité, des personnes vaccinées.

Dans ce cadre, la première idée force du « Protocole-sanitaire-réouverture » est la suivante : je réintroduirai le motif impérieux de soutien à l’économie, aussi appelé motif touristique.

Cette nouvelle disposition sera effective à compter du 1er mai.

Dans le respect du principe de progressivité évoqué précédemment, il ne sera valable que pour les seuls territoires de départ identifiés comme étant à risque épidémique maîtrisé.

Sur cette base, et en conclusion de nos échanges avec le Pays, nous avons fait le choix de n’ouvrir à ce stade qu’aux voyageurs en provenance des Etats-Unis et y ayant séjourné plus d’un mois, principalement car la vaccination est désormais ouverte à tous et 3 millions de doses sont administrées chaque jour aux Etats-Unis.

A ce stade, seuls les voyageurs utilisant un transport aérien seront concernés.

Les motifs impérieux nécessaires pour partir et venir de métropole seront en revanche inchangés jusqu'à nouvel ordre et toujours contrôlés par les services du Haut‑Commissariat.

En effet, la France métropolitaine ne pourra pas à très court terme bénéficier du motif touristique car elle ne présente pas à ce stade un risque épidémique maîtrisé. Les taux d’incidence et les hospitalisations sont très élevés.

La seconde idée force, c'est qu'une fois autorisés à réaliser leur voyage, les voyageurs seront soumis à un suivi sanitaire extrêmement strict et précis que le président va vous exposer en détail lors de son intervention.

C’est la condition indispensable pour rouvrir le territoire de manière responsable.

Il y a d’abord des tests au départ et à l'arrivée, qui s’inscrivent dans la stratégie que vous connaissez « Tester-Tracer-Isoler ».

Mais retenez dès à présent la distinction claire qui est la clé de voûte de notre démarche : les vaccinés ou immunisés bénéficieront d’une plus grande liberté de déplacement que les non vaccinés, qui seront soumis à une stricte période de quarantaine obligatoire.

C'est par cette approche que nous assurerons une reprise économique dans de bonnes conditions, c'est à dire une reprise qui équilibre le soucis légitime de travailler avec l’impératif de préservation de la santé et de la sécurité sanitaire des habitants du *fenua*.

 Après la progressivité, la responsabilité. Car accueillir à nouveau des visiteurs ne veut pas dire baisser la garde et relâcher notre vigilance.

Les mesures internes qui permettent de nous protéger seront donc maintenues.

On ne peut en effet envisager, face à la contagiosité de certains variants, de se déplacer sans masque, de se rassembler pour faire la fête ou de ne plus respecter les gestes barrières.

C’est pourquoi nous avons décidé de poursuivre l’application de plusieurs « grands blocs de responsabilité sanitaire » qui invitent à la vigilance :

* le port du masque demeure obligatoire dans les centre-villes, transports et établissements recevant du public.
* L'interdiction des événements festifs ainsi que des rassemblements dans l’espace public limités à 15 personnes.
* Le couvre-feu de 22h à 4h du matin à Tahiti et Moorea
* L’ouverture des restaurants toujours soumise au « protocole restauration »
* Les chapiteaux, salles des fêtes et polyvalentes, tentes et chapiteaux, discothèques, bingos, combats coq, vides-greniers demeurent interdits et/ou fermés.

L’enjeu de la responsabilité c'est aussi la vaccination.

La meilleure des protections c'est l'atteinte de l'immunité collective et elle ne sera possible qu'avec une large couverture vaccinale dans l'ensemble des archipels.

C'est pourquoi nous avons demandé hier aux *tavana* de tout mettre en œuvre pour aider le ministère de la santé à identifier les plus fragiles, les plus âgés et les plus exposés d'entre nous.

Le troisième et dernier principe de notre stratégie : c’est la réversibilité. Car non seulement le virus circule toujours, et soyons lucides il continuera à circuler. Le virus ne va pas disparaître du jour au lendemain.

C'est pourquoi je vous le dis avec force, dans la continuité de toutes mes allocutions précédentes, si ces nouvelles dispositions ne sont pas satisfaisantes nous n’hésiterons pas à revenir à arrière.

Bien sûr notre objectif commun avec le Pays n'est pas d'actionner « cette corde de rappel » car cela porterait un coup dur à notre territoire et il faut donc tout faire pour continuer à nous protéger collectivement. Nous avons la ferme volonté de réussir dans la rigueur.

Je vais conclure cette déclaration autour de deux mots : espoir et vigilance

Le premier mot, c’est celui d’espoir, espoir sur le plan économique et social principalement : car rouvrir est synonyme de davantage d’activité et de prospérité partagée. Avec le Président nous échangerons bientôt avec les partenaires sociaux pour échanger sur ces sujets.

Le deuxième mot est celui de vigilance et plus précisément de vigilance sanitaire pour tous, résidents et touristes : car sans discipline commune des vies seront à nouveau mises en danger. Les étudiants qui veulent revenir au *fenua* et c’est tout à fait légitime.

L’Etat veillera au quotidien avec le Pays à donner une réalité concrète à cette vigilance en suivant de près l’évolution épidémique : c’est le principe de réversibilité.

Nous savons donc ce qu’il nous reste à faire, c’est un nouveau défis, là, maintenant et avec les solutions innovantes que nous mettons en place depuis plus d’un an, tous ensemble pour que cette réouverture soit une belle réussite.

Je vous remercie.